

**LISTE DES DELIBERATIONS
VOTEES AU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 16 FEVRIER 2026**

L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu des séances du conseil municipal à compter du 1^{er} juillet 2022.

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, une liste des délibérations examinées par le conseil municipal doit être établie et publiée dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ses délibérations par le conseil municipal.

Conseil municipal du lundi 16 février 2026

Heure début : 20h00

Heure fin : 21h36

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Nombre de votants en nombre présent et représenté : 22

Procès-verbal du Conseil municipal du 5 décembre 2025 : **Approuvé à l'unanimité**

Délibération n°	OBJETS	VOTES
26.01.001	Création de postes	Approuvée à l'unanimité
26.01.002	Autorisation de signer l'avenant n°1 à la convention d'adhésion au pôle santé Médecine Préventive et Prévention et Sécurité au travail avec le Centre de Gestion 13	Approuvée à l'unanimité
26.01.003	Mandat pour le lancement d'une procédure de mise à concurrence visant à conclure un contrat groupe d'assurance statutaire	Approuvée à l'unanimité
26.01.004	Modification de l'annexe 1 dans le règlement de fonctionnement du multi-accueil "les Farfadets	Approuvé à la majorité 21voix Pour 1 Abstention
26.01.005	Rétrocession de voirie du lotissement les Bastides Bleues et intégration dans le domaine public	Approuvée à l'unanimité
26.01.006	Approbation du projet d'aménagement de la forêt communale de Sénas par l'Office National des Forêts (ONF)	Approuvée à l'unanimité
26.01.007	Autorisation pour la participation de la commune de Sénas aux séjours organisés à la Chapelle en Vercors par le Syndicat Intercommunal Sénas/Saint-Andiol	Approuvée à l'unanimité
Retirée	Approbation du Compte Financier Unique du budget principal de la commune de l'exercice 2025	

Retirée	Approbation et affectation du résultat de l'exercice 2025 du budget principal	
26.01.008	Rapport d'Orientation Budgétaire (R.O.B)	Prise d'acte que le débat d'orientation budgétaire a eu lieu
26.01.009	Décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122.22 depuis le précédent Conseil municipal	Approuvé à l'unanimité